

Réf: Dossier 270157

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NECHAZA GROUP »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
SANTE VILLAGE, Lot 255, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NECHAZA GROUP »

Objet : CLUB DE FOOTBALL ET SON PROJET
ACADÉMIQUE,
AGENCE DE COMMUNICATION ET DE MARKETING,
CONSULTANCE ET GESTION DE CARRIÈRE
SPORTIVE,
RÉALISATION DE TERRAIN DE SPORT (POSE DE
GAZON SUR DES
ESPACES) ET VENTES DE MATÉRIAUX,
GESTION IMMOBILIÈRE ET AMÉNAGEMENT
FONCIER,
PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
SANTÉ VILLAGE, Lot 255, Ilot 35

Dirigeant(s) M NENE BI ZAMBLE CHARLEMAGNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13111 du 07/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85739/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

